

Procès-verbal

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le 3 février 2021, à 19h

Rencontre MEET

Présences

Andrée-Anne Roy (parent)
Annick Pelletier (présidente)
Joanie Lemelin (parent)
Marie-Noëlle Rainville (parent)
Jean-François Bédard (parent)
François Bégin (parent)

Marc Drolet (service de garde)
Marie-Ève Magnan (enseignante au 3e cycle)
Anik Pépin (enseignante secondaire)
Myriam Raymond (enseignante au 1^{er} cycle)
Marie-Hélène D'Astous (enseignante au 2e cycle)

Substituts

Laurence Sanscartier-Viau (parent)
Nancy Dion (parent)

Membres de la communauté

Eric Gingras (Ville de SCJC)
Isabelle Morin (MDJ)

Direction

Catherine Bégin, directrice

Absences

Mélissa Rochon (soutien)
Mélanie Guay (substitut)
Stéphanie Turcotte-Goodyer (substitut)

1. Mot de bienvenue

Mme Pelletier souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. Vérification du quorum

Mme Pelletier mentionne qu'il y a quorum.

3. Question du public

Il n'y a aucune question ou présence du public.

4. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

Mme Catherine Bégin demande d'ajouter la *Politique d'admission des inscriptions* dans le point *Informations*.

Mme Roy demande d'ajouter un point Assemblée générale vs budget CÉ dans le point *Formation obligatoire*.

M. Bédard demande d'ajouter les points suivants :

18.1 Plateformes de travail des élèves à distance

18.2 Budget

18.3 Projet éducatif

IL EST PROPOSÉ par M. Bédard que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts précédents.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/02/25

5. Lecture et acceptation du procès-verbal du C.É. du 2 décembre 2020

Voici les corrections à apporter :

- Point 6, paragraphe 3 : remplacer « à la positive » par « en surplus »
- Point 7 : Mme Pelletier propose un changement de résolution afin que celle-ci ait plus d'impact sur notre demande d'école dans le secteur nord. La demande sera réitérée lors de la rencontre en mars du CEPUI. Il est important que cette résolution soit bien claire afin qu'elle soit représentative de ce que nous voulons vraiment. Il est résolu d'en faire un point officiel.
- Page 4 et 5 : Ajouter les prénoms de Mme Bégin et M. Bégin pour éviter la confusion
- Point 10 : Remplacer le mot « moins » par « mois »
- Point 13 : Remplacer le mot « on » par « la présidente »
- Point 14 : Remplacer le titre par « Mot de la représentante au comité de parents »

IL EST PROPOSÉ par madame Mme Rainville et résolu d'adopter le contenu du procès-verbal avec les corrections demandées.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/02/26

6. Suivis au procès-verbal

- L'application Hop Hop est maintenant en fonction.
- Il n'y a eu aucun retour suite au dépôt de la lettre à M. Caire. Mme Pelletier propose d'en faire une résolution pour assurer un retour de sa part.
- La direction générale du centre de services n'a pas effectué de retour suite à la demande d'une deuxième direction adjointe à l'école. Mme Catherine Bégin mentionne que le dépôt du plan d'effectifs des cadres se fait en février. Le retour sera donc possiblement faire après ce dépôt.
- Suite à la recommandation de la représentante au comité de parents, la présidente fera acheminer les deux lettres et les deux résolutions élaborées lors du dernier conseil d'établissement à la direction générale ainsi qu'aux services éducatifs. Celles-ci sont en lien avec l'urgence d'agir dans le secteur nord dans la construction d'une nouvelle école.

Consultation, décision

7. Grille-matières au secondaire

Les enseignants du secondaire souhaitent l'ajout d'une option pour leurs élèves. Ils aimeraient pouvoir offrir les arts, l'anglais et l'option plein air/survie (au lieu de l'option éducation physique).

Ces options dépendent évidemment du nombre de groupes inscrits et de la faisabilité organisationnelle.

Les enseignants souhaitent également allonger les pauses du matin et l'après-midi de 5 minutes, passant de 10 à 15 minutes. Dans le contexte de la pandémie, les élèves restent maintenant dans leur local et les enseignants se déplacent. Il devient impossible d'assurer le 5 minutes de surveillance après le cours et le 5 minutes d'accueil des élèves tout en changeant de local. De ce fait, la période du midi serait écourtée de 10 minutes puisque les heures de début et de fin de cours ne peuvent être modifiées en raison du transport.

IL EST PROPOSÉ par Mme Roy et résolu d'adopter la grille-matières telle que déposée.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/02/27

IL EST PROPOSÉ par Mme Pépin et résolu d'adopter la modification du temps des pauses au secondaire tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/02/28

8. Grille-matières au primaire

8.1 Adoption grilles-matières :

Mme Catherine Bégin dépose la proposition de grille-matières au primaire. Au préscolaire, si nous avons toujours une spécialité supplémentaire les enseignants souhaitent maintenir la musique. Celle de base resterait l'éducation physique. Pour les autres matières, Mme Catherine confirme que les enseignants souhaitent maintenir le statu quo.

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Bégin et résolu d'adopter le statu quo pour la grille-matières déposée si le nombre de 3 groupes existe l'an prochain.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/02/29

8.2 Consultation des membres en cas d'ajout de groupe en 6^e année :

Mme Catherine Bégin présente les différents scénarios possibles pour les groupes de 6^e année, advenant le cas que nous ayons un groupe de plus. En effet, le programme 1/3-2/3 n'est pas universel si l'école a 4 groupes de 6^e année.

Mme Pelletier suggère d'analyser les résultats au bulletin pour convenir du modèle qui sera le plus bénéfique pour les élèves de cette cohorte.

Mme Catherine Bégin note les préoccupations des membres du CÉ afin que l'équipe-école poursuive ses travaux.

9. Activité de financement (OPP)

Mme Rainville explique qu'habituellement, la tenue du souper spaghetti est très aidante pour amasser des fonds pour l'OPP. Étant donné la situation particulière de cette année, les membres de l'OPP proposent d'organiser une vente de chocolat de Pâques, sans contact, de la compagnie « Chocolat Harmonie de Stoneham ». Cela permettra d'amasser des sommes pour des projets spéciaux et pour du matériel aux élèves.

IL EST PROPOSÉ par madame Joanie Lemelin et résolu d'adopter l'activité de financement telle que déposée.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/02/30

10. Consultation des élèves

Mme Magnan propose de sonder les élèves sur des journées thématiques qui pourraient avoir lieu pendant l'année.

Mme Pépin relate les points sur lesquels les membres du Parlement étudiant aimeraient voter :

- la grille-horaire
- les profils
- les activités du midi
- la cantine
- les règles de vie de l'école

Mme Dion propose d'impliquer également les élèves du primaire dans le projet de consultation.

11. Balises des frais chargés aux parents

Mme Catherine Bégin propose de garder les mêmes balises puisqu'elles ont été votées l'an dernier. Elle propose de les réviser annuellement.

IL EST PROPOSÉ par madame Andrée-Anne Roy et résolu d'adopter le dépôt du document avec les mêmes balises.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/02/31

Informations

12. Formation obligatoire aux membres du conseil d'établissement

Mme Catherine Bégin doit consigner les attestations de formation. Elle propose d'envoyer un document que les membres complèteront en guise de confirmation.

13. Mot de la présidente

Mme Pelletier demande l'autorisation au conseil d'établissement pour écrire une lettre adressée directement à Mme Mireille Dion, directrice générale adjointe et responsable des demandes d'ajouts d'espace au ministère. Elle désire déposer le tout à Mme Dion, lors de rencontre du CEPUI, avec les lettres envoyer à M. Caire et les copies des résolutions à ce sujet.

IL EST PROPOSÉ par Mme Pépin et résolu d'autoriser Mme Pelletier d'écrire à Mme Dion avec demande de suivi du dossier en lien avec les besoins d'espace dans notre secteur.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/02/32

14. Mot de la représentante au comité de parents

Mme Pelletier mentionne le processus vécu pour la nomination pour le poste du protecteur de l'élève. Les membres du comité de parents ne sentaient pas qu'on les consultait pour vrai. Ils ont mentionné qu'ils ne feraient pas d'avis favorable si on ne prenait pas leur avis en considération.

Mme Pelletier mentionne les règles à suivre lors d'une fermeture de classe due à la Covid ainsi que celles pour un élève en confinement à la maison.

Elle mentionne également la préoccupation de certains enseignants qui doivent enseigner le contenu du programme de l'éducation à la sexualité.

Elle informe le conseil de la mise en place prochaine d'une plateforme pour du tutorat, et que des sommes seront versées aux écoles, sans avoir le montant pour le moment. Une plateforme sera aussi mise en place pour du soutien psychologique aux élèves.

Le dossier dont on parle beaucoup est celui de la douance. Nous aurons plus d'informations prochainement.

Elle nous informe d'une subvention possible pour la sécurité autour de l'école et présente le projet de 3 écoles de Limoilou. Celles-ci ont rendu disponible la marche à suivre pour les écoles qui aimeraient faire de même.

Mme Pelletier nous informe d'un poste vacant sur le comité responsable des politiques. Les prochains sujets abordés au comité de parents seront la politique sur la gratuité scolaire et les tarifs au service de garde.

15. Mot de l'OPP

Mme Rainville remercie les enseignants au nom de l'OPP pour les voir accueilli dans leur activité de Noël. Mme Raymond souligne l'excellent travail pour la vidéo préparée par les membres de l'OPP ainsi que pour la décoration.

16. Mot des membres de la communauté

Mme Morin mentionne que la Maison des jeunes est maintenant ouverte du mercredi au samedi, de 18h à 19h30 pour ensuite être disponible de façon virtuelle de 20h à 21h30.

M. Gingras nous informe que la ville élabore un programme de loisirs virtuel pour la prochaine session. La Fête de l'hiver est annulée, mais il y aura une activité pour la St-Valentin ainsi que la Course des Tuques à travers la ville de Sainte-Catherine.

17. Mot de la direction

Mme Catherine Bégin souligne l'excellent travail des enseignants et leur souhaite une belle semaine des enseignants. Elle mentionne un montant inconnu qui sera versé aux écoles pour la mise en place d'un service de tutorat. Elle mentionne également la problématique de la suppléance à notre école.

Mme Pelletier propose de poursuivre la rencontre au-delà de 21h pour permettre de terminer certains points.

Mme Bégin propose de faire un retour sur les politiques d'admission lors de la rencontre du mois de mars.

IL EST PROPOSÉ par madame Mme Rainville et résolu de prolonger la session.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/02/33

Autre (s) sujets (s)

18.1 M. Bédard propose de reporter son point budget et de l'ajouter à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

18.2 M. Bédard mentionne la complexité d'utiliser plusieurs plateformes différentes lors de l'école à la maison. Il mentionne également les nombreux courriels reçus par les spécialistes et enseignants de l'école pour les travaux à faire. Il propose d'envoyer un questionnaire aux parents afin de cibler les problématiques et trouver des solutions. Il propose une harmonisation des plateformes.

Mme Dion souligne le fait qu'elle utilise Classroom en maternelle et que cela est possible.

18.3 M. Bédard demande si le projet éducatif devra être revu étant donné que les objectifs ont changé avec la situation de la Covid. Mme Catherine Bégin mentionne que non.

Mme Dion demande si les écoles ont reçu plus de soutien financier étant donné la situation particulière. La direction confirme que des annonces du ministre sont faites, mais que les sommes ne sont pas connues. Mme Catherine Bégin confirme qu'en attendant les sommes, elle a ajouté plus d'heures en éducation spécialisée, en orthopédagogie et a engagé une psychoéducatrice pour le secondaire principalement en réponse aux nombreux besoins des élèves. Nous aimerions plus, mais le Centre de services ne dispose pas de main-d'œuvre suffisante.

18. Fermeture de la rencontre

IL EST PROPOSÉ par Mme Roy de lever la séance à 21h34.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/02/34

Présidente

Direction